Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

Séance du **2 octobre 2014**

Présidence de **M. Bastien Schobinger** président

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2014, 1ère série (2014/P17)

Rapporteur : M. Christian Roh

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 17/2014, du 21 août 2014, sur les crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2014, 1ère série,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. D'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2014, 1ère série, tels que présentés dans le présent préavis, et inférieurs ou égaux à CHF 50'000.— par cas, pour un montant total de CHF 210'700.— ;

2. D'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 84'000.— au compte n° 257.3141 du budget 2014 pour la réparation urgente de la production de froid des cinq chapelles funéraires situées au rez-de-chaussée du Centre funéraire ;

3. D'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 100'000.— au compte n° 9141.460.04 – Mise en séparatif du réseau d'égout, réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public, secteur rue des Moulins sud, des Deux-Gares Est et de la route des Entrepôts (préavis n° 22/2010 et décision du Conseil communal du 4 novembre 2010 accordant un crédit initial de CHF 4'100'000.—) afin de régler le montant du litige avec la société Promotions Delarive SA.

Ainsi délibéré en séance du **2 octobre 2014.**

Adopté à la majorité (un avis contraire et un grand nombre d'abstentions).

Pour extrait conforme le 7 octobre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président	la Secrétaire
Bastien Schobinger	Carole Dind

CONSEIL DE VEVEY